CNEH
ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



PRAXIS
Parcours métiers

Satisfaction
5/5

Atteinte des objectifs
5/5

PRAXIS - CADRE RÉGULATEUR DE BLOC (CHEF DE BLOC)

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. S1399

7 jours
49h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

• Coordonner l'ensemble des acteurs, afin de rendre possible la réalisation de tous les actes planifiés, le respect de cette programmation et l'organisation en situation d'urgence chirurgicale
• Assurer le respect de la charte de bloc, des décisions prises par le conseil de bloc et les cadres de santé du bloc, par délégation des cadres de santé du service
• Garantir la qualité des soins et la prise en charge des patients en respectant les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur
• Mettre en œuvre et faire appliquer les règles de fonctionnement

◗ Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

• Chefs de bloc, cadres régulateurs de bloc
• IBODE ou IADE faisant fonction de cadre régulateur,
• Secrétaires assumant des missions d'ordonnancement au bloc opératoire

PRÉREQUIS

Exercer au bloc opératoire en participant à son fonctionnement du bloc opératoire depuis plusieurs années

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Dr Frédéric POUJADE
Médecin biologiste, Directeur médical du CNEH

06 87 62 35 35 - frederic.poujade@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PRAXIS - CADRE RÉGULATEUR DE BLOC (CHEF DE BLOC) S1399

Du 15/09/2027 au 19/11/2027 - 7 jours - 49 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.
Prénom :
Nom :
Tél. :
E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.
Prénom :
Nom :
Fonction :
Service :
Tél. :
E-mail :

Établissement*

Nom
Adresse :
.....
Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :
.....
Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Code Service Chorus (SE)
Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture.Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 200 €
Tarif non-adhérents	3 520 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

MODULE 1 (1 jour) - La gouvernance et le pilotage du bloc opératoire

Atelier 1 - Les acteurs du pilotage du bloc opératoire : rôles et responsabilités respectives

- Le cadre régulateur de bloc ou chef de bloc : rôles et responsabilités
- Le médecin coordonnateur de bloc : rôle et responsabilités
- Un binôme à construire et des compétences à partager

Atelier 2 - Les instances de pilotage du bloc opératoire

- Le conseil de bloc, au cœur de l'organisation opérationnelle du bloc
- La charte de bloc

Atelier 3 - Les outils d'aide au pilotage du bloc

- Les indicateurs et tableaux de bord de suivi d'activité du bloc
- Le logigramme d'élaboration et d'utilisation d'un tableau de bord de bloc
- Le plan d'amélioration qualité et le logigramme du processus qualité
- L'utilisation du tableau de bord dans la prise de décision

Méthodes pédagogiques

- Des exemples de chartes de bloc
- Un tableau de suivi des décisions
- Des fiches de poste de chefs de bloc et de coordonnateurs
- Des tableaux de bord

MODULE 2 (1 jour) - Les processus organisationnels

Atelier 4 - Les processus organisationnels

- L'évaluation de l'occupation des vacations au bloc, le calcul du besoin heure/salle, la prise en compte de la saisonnalité et la définition d'un schéma cible de vacations opératoires interindividuelles
- La conception du processus de programmation : principes, règles de programmation, organisation de la demande d'interventions, outils de la programmation au fil de l'eau

Méthodes pédagogiques

- Retours d'expérience sur les bonnes pratiques organisationnelles observées dans les blocs
- Les règles d'or de la planification et de la programmation

Atelier 5 - Le respect des processus organisationnels et des règles de fonctionnement

- La régulation au quotidien pour des décisions non opposables et légitimes : rajouts, urgences, annulations, etc.
- Le respect des horaires par l'ensemble des protagonistes
- Le rôle du régulateur : la négociation et la gestion des tensions

Méthodes pédagogiques

- Des retours d'expérience
- Des tableaux de saisonnalité
- Des fiches de mission de régulateur
- Un outil de modélisation des plannings

MODULE 3 (1 jour) - Les interfaces avec la pharmacie et la stérilisation

Atelier 6 - La maîtrise de la gestion des stocks

- Le choix du système logistique et la définition des seuils de commandes et/ou dotations
- La logistique des inventaires de stocks
- L'organisation de la commande des DM
- L'optimisation des interfaces avec la pharmacie
- La traçabilité des entrées et sorties de stocks
- L'anticipation de la programmation, l'utilisation des DM et le contrôle de leur disponibilité

Atelier 7 - L'organisation de la traçabilité de l'utilisation des dispositifs médicaux (DMI, DMS, DMR et DMNS)

- La maîtrise de la consommation des DM
- L'organisation des responsabilités en matière de gestion des DM
- Les nouvelles organisations avec le gestionnaire de flux
- Les modes de stockage des DM au bloc opératoire
- La disponibilité des ancillaires, la multiplicité des fournisseurs

Méthodes pédagogiques

- Des tableaux de bord types de suivi des DM, des profils de poste du référent DM
- Des retours d'expérience sur l'anticipation de l'utilisation des DM
- Les actions de maîtrise de la consommation et des stocks

MODULE 4 (2 jours) - La gestion des ressources humaines

Atelier 8 - L'adéquation entre ressources humaines et activité

- L'analyse des plannings existants et la vérification de leur adéquation avec l'activité
- La définition d'une organisation cible : modèle d'armement, tâches afférentes, pauses repas, horaires de travail
- La gestion des absences
- La définition du besoin en équivalent temps plein (ETP)

Atelier 9 - La gestion des compétences

- L'anticipation des départs et l'identification des futurs besoins
- L'organisation des programmes de formation interne et externe
- La définition et la mise en œuvre d'un circuit d'accueil du nouvel arrivant

Atelier 10 - Le management et l'accompagnement du changement au bloc opératoire

- L'accompagnement du changement dans un cadre sécurisé
- La cartographie des acteurs
- La feuille de route et le plan de déploiement au service du management et de l'accompagnement du changement
- Le plan de communication

Méthodes pédagogiques

- Une étude de cas sur un scénario d'organisation des RH
- Des exemples d'outils : baromètre social, cartographie des acteurs, matrice d'impact des changements, fiche d'habilitation aux postes, outil de modélisation de plannings

MODULE 5 (0,5 jour) - La chirurgie ambulatoire

Atelier 11 - L'optimisation de la prise en charge du patient en chirurgie ambulatoire

- L'identification des flux
- La mise en place des flux tirés
- Les leviers dans la phase de pré-hospitalisation : consultation, sécurisation de l'arrivée du patient
- Les leviers dans la phase opératoire : salle dédiée à la chirurgie ambu-

INTERVENANT.E.S

- Dr Frédéric Poujade, Médecin biologiste, Directeur médical du CNEH, coordinateur du Praxis
- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur spécialisé en organisation du plateau technique et en conduite du changement, consultant du CNEH
- Christophe Feigueux, Cadre supérieur de santé, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH
- Séverine Touflet, Consultante, formatrice du pôle Executive Leadership du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Atelier « charte de bloc » - Etude de cas - Retours d'expérience et proposition de solutions organisationnelles - Exemples d'outils - Assistance sur le travail personnel engagé

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

latoire (avantages/inconvénients)
• Les leviers dans la phase post-opératoire : SSPI, fluidité de la sortie
• Les leviers dans la phase post-hospitalisation : suivi à J+1, suivi post-hospitalisation
• La prise en charge de l'urgence en UCA

Méthodes pédagogiques

• Des retours d'expérience et des propositions de solutions organisationnelles

MODULE 6 (0,5 jour) - La stratégie territoriale du bloc opératoire

Atelier 12 - L'analyse de son positionnement territorial

• La définition du périmètre de l'étude
• L'analyse de ses parts de marché
• L'évaluation des fuites sur le territoire

Atelier 13 - L'identification des besoins et des leviers

• L'analyse de l'offre et de la demande
• L'identification des filières à fort enjeu de coopération

Méthodes pédagogiques

• L'ouverture sur la stratégie globale de l'établissement
• Des exemples d'analyses territoriales

VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

• Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un état des lieux d'une organisation donnée, et une proposition de plan d'actions ou d'améliorations
• Présentation orale devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 200 €
Non-adhérents	3 520 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 7 jours - 49h

SESSION.S

Paris/Visio 15, 16, 17 sept. 2027
et 13, 14 oct. 2027
et 18, 19 nov. 2027